



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE TARN-ET-GARONNE

FICHE DE CANDIDATURE :

Proposer des **ressources numériques** en bibliothèques

Dans le cadre du développement des ressources numériques dans les bibliothèques de Tarn-et-Garonne, la Médiathèque départementale lance un appel à projets auprès des médiathèques et réseaux de lecture publique, offrant un accès internet à leurs usagers dans leurs structures.

Cet appel à projet a pour but d'informer les bibliothèques et réseaux de bibliothèques des nouvelles modalités de participation au développement des ressources numériques dans leurs structures.

La fiche de candidature tiendra lieu de partenariat entre la Médiathèque départementale et les médiathèques partenaires.

Préambule :

En 2020, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a approuvé **la signature d'un troisième Contrat Territoire-Lecture avec l'État** pour la mise en œuvre d'une politique de développement de l'offre numérique de la Médiathèque départementale.

Grâce à la signature de ce contrat, la Médiathèque départementale a impulsé de nouvelles actions pour le développement du numérique dans son réseau à travers :

- un portail et des services en ligne ;
- la mise à disposition de parc de tablettes numériques destinées aux animations ;
- des ressources numériques en ligne.

Ainsi, la Médiathèque Départementale propose l'accès aux ressources numériques à l'ensemble des bibliothèques **proposant un accès internet à ses usagers**, y compris **hors Schéma Départemental de Lecture Publique**.

Cet objectif s'inscrit dans celui plus général de lutter contre le fossé numérique et favoriser l'accès de tous aux ressources documentaires. De plus, en liaison avec ce contrat est proposé des actions de formation et de médiation auprès des bibliothèques de Tarn-et-Garonne et à travers elles à leurs usagers.

A ce titre, un **comité technique**, composé de bibliothécaires de la Médiathèque départementale, organise régulièrement des réunions de travail afin d'établir un état de lieux et une réflexion autour du numérique.

Les candidats répondant à cet appel à projet pourront être amenés à participer à ce comité technique.

Ce comité réalisera chaque année une évaluation du Contrat Territoire Lecture et au terme des trois ans du contrat, il proposera une synthèse globale et prospective afin d'envisager l'éventuelle pérennisation des actions.

Commune de :

Responsable de la médiathèque :

Nom, prénom :

Email :

Téléphone :

I. Éléments descriptifs de l'établissement

Composition de l'équipe de la médiathèque :

- Nombre de salariés :
- Nombre de bénévoles :

Type de documents proposés :

Budget annuel d'achat de documents :

Bassin de population desservi (préciser le nombre d'habitants) :

Nombre d'inscrits en 2020 :

- enfants :
- adultes :

Catégorie de public inscrit dans la structure (donner une évaluation en pourcentage pour chaque secteur de public) :

- scolaire:
- jeunesse:
- adultes :

Nombre de postes informatiques publics : **avec accès internet :**

Nombre de tablettes numériques :

Préciser pour quels usages (consultation sur place, animations...) :

Nombre de liseuses :

Budget annuel consacré aux ressources numériques :

Outils de médiation de la médiathèque :

Portail du réseau

Réseaux sociaux (page facebook, twitter...)

Newsletter

Bulletin d'information

II. Intérêt et motivation

L'équipe de la médiathèque est-elle à l'aise avec l'outil informatique ?

OUI **NON**

Si non, préciser :

Avez-vous déjà personnellement consulté en streaming, en téléchargement gratuitement ou de manière payante, des ressources numériques en ligne (livre numérique, vidéo à la demande, musique en ligne, encyclopédie en ligne, presse en ligne, autre) ?

OUI **NON**

– **Si oui, quel type de ressources et chez quel fournisseur ?**

Quel type de ressources numériques proposez-vous à vos lecteurs (hors celles proposées par la Médiathèque départementale) ?

Quelle évaluation en faites-vous, en terme d'usage et de satisfaction des usagers ?

(à déterminer si possible selon chaque type de ressource proposée et chaque catégorie d'utilisateur)

- **Livre numérique :**

- **Vidéo à la demande :**

- **Musique en ligne :**

- **Autoformation :**

- **Presse en ligne :**

- **Autre :**

Pourquoi répondez-vous à cet appel à projet ? Est-ce une demande du public ou de la collectivité ?

Quel est, pour vous, l'intérêt de proposer des ressources numériques dans votre médiathèque ?

III. Contenu du projet :

Public visé par l'apport de ces ressources numériques (développer pourquoi et quelle(s) ressource(s) souhaiteriez-vous proposer à ce public) :

Partenariat envisagé pour mieux toucher le public ciblé :

Actions de médiation ou d'animation envisagées (développer notamment le contenu et les modalités) :

IV. Conditions de mise en oeuvre du projet :

Indiquer les coordonnées de la personne référente du projet :

La personne référente sera chargée de faire le lien entre la médiathèque partenaire et la Médiathèque départementale (formation complémentaire si besoin, participation aux réunions du comité technique, suivi des statistiques, mise en place d'outils de médiation...).

Nom, prénom :

Email :

Téléphone :

Mail de la médiathèque « pilote » ou personne référente :

La mise en œuvre et le maintien du service sont soumis au respect par les médiathèques partenaires des dispositions suivantes :

- Un accès public à Internet (un poste minimum)
- Un accès assuré à tout public, sans distinction
- Un service offert proposé au public dans les locaux de la médiathèque et à distance.

Les abonnements

- La liste des abonnements aux ressources sont communiquées par mail aux médiathèques partenaires en fin d'année.
- La médiathèque doit offrir une médiation **à la totalité des ressources**.
- La consultation des sites proposés s'effectue sous le contrôle et la responsabilité exclusive de la médiathèque.

Gestion des ressources

- La gestion de service est confiée à une personne référente citée ci-dessus qui s'engage à respecter les règles de fonctionnement sus citées.
- La mise à disposition de ressources électroniques en ligne est pour une durée de un an, renouvelable par écrit à la demande du responsable de la médiathèque.
- La Médiathèque départementale met à disposition des médiathèques partenaires un bouquet de ressources électroniques couvrant plusieurs domaines ; ces ressources ne pouvant être choisies séparément.
- La médiathèque partenaire pourra également suggérer l'acquisition d'autres titres ou le retrait du service par écrit à la Médiathèque départementale.
- Les abonnements aux ressources électroniques en ligne seront reconduits sous réserve de

la validation annuelle de la politique documentaire de la Médiathèque départementale.

- Une formation est proposée en début d'année par la responsable du secteur Numérique de la Médiathèque départementale afin de favoriser et d'accompagner au mieux la découverte et l'appropriation de ces nouveaux supports par les médiathèques partenaires.

La médiathèque s'engage à fournir régulièrement des statistiques d'utilisation et à transmettre à la Médiathèque départementale les éventuelles demandes des usagers.

Le non respect de ces conditions de mise en oeuvre entraînera le droit pour la Médiathèque départementale de suspendre le service.

J'ai pris connaissance des conditions de mise en oeuvre des ressources numériques

Fait le

Signature